

FICHE STAGE

Intitulé du stage : Autorisation conduite d'engins R489

FORMATION CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ-CATÉGORIES 1 À 7

<u>DUREE</u>: initial: 2,00 jours soit 14,00 heures / recyclage: 1,00 jour soit 7,00 heures

PRE-REQUIS:

Aptitude médicale validée par le médecin du travail

Dans le cas d'un recyclage : une formation initiale ou recyclage de moins de 5 ans

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 12 maximum

PUBLIC CONCERNE:

Toutes personnes ayant à conduire des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES: A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour l'utiliser en sécurité.
- Être capable d'assurer les opérations de maintenance adaptée.
- Ètre capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et actions.
- Ètre capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.

CONTENU:

Théorie

Généralités (où retrouve-t-on ces produits chimiques, risques, etc.)

Réglementation (identification, etc...)

Fiches de données sécurité

Entreposage, stockage et manipulation

Conduite à suivre en cas d'urgence

Pratique

Exercices d'application (FDS, entreposage, stockage)

METHODE D'EVALUATION:

- ➤ EVALUATION : QCM pour la partie pratique et évaluation formative pour la partie pratique selon le référentiel de connaissances et les fiches d'évaluations de la R489
- > VALIDATION : Délivrance d'un certificat de réalisation

MOYENS TECHNIQUES:

- > Pédagogiques : Apports théoriques et exercices en salle
- > D'encadrement : formateur habilité par CAP LEARN

MODALITES ET DELAI D'ACCES:

Délai d'accès : minimum 15 jours avant le début d'une session en INTRA-ENTREPRISE

Modalité d'accès : Pour chaque demande de formation, notre service réalise dans la mesure du possible un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement, etc..., sont précisés.

Une proposition commerciale est transmise, un programme adapté ainsi qu'une fiche client, qui permet de faciliter les échanges administratifs.

A réception du devis signé l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le commanditaire. Pour les personnes en situation de handicap (PSH), un accompagnement spécifique peut être engagé afin de faciliter leur parcours

CAP LEARN

03 85 50 58 58 35 rue de la Boutière 71150 Chagny c.picard@cap-learn.fr

N° SIRET: 837 940 378 00024 - APE: 8559B



METHODES PEDAGOGIQUES:

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, manipulation des engins

PROGRAMME DETAILLE:

PARTIE THÉORIQUE

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- Les conséquences d'un accident de travail
- Les principaux facteurs d'accidents

Le contexte réglementaire

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du Travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des engins

Les produits dangereux

- L'identification des produits dangereux
- Les risques associés à leur manutention

La technologie d'un chariot automoteur

- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- ➤ La lecture de la plaque de charge
- Les vérifications et opérations de maintenance

La zone d'évolution

- Les pictogrammes et panneaux de signalisation
- > L'identification préalable du trajet
- Les règles de circulation
- Les paramètre d'évolution (état du sol, charge...)

PARTIE PRATIQUE

L'adéquation de l'engin

- > Analyse de l'opération de manutention envisagée
- Vérification de l'adéquation du chariot

Les vérifications préalables

- La vérification du chariot et la documentation lors de la prise de poste
- Les opérations de conduite et de manœuvre
- > La circulation à vide et en charge
- Les positions de sécurité
- La manutention de charges

La maintenance de l'engin

> La réalisation des opérations de maintenance du ressort du conducteur

Visite des lieux d'évolution (lors des formations dans vos locaux)

> Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins

N° SIRET: 837 940 378 00024 - APE: 8559B